



www.sage-authion.fr

COMITE DE PILOTAGE N°3 DU CONTRAT TERRITORIAL EAU DU BASSIN DE L'AUTHION

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ECHANGES

18 novembre 2022 à 10h00

Salle Boréale de l'espace PAMA
Rue du Lavoir à Allonnes (49650)

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

LE CT EAU SUR INTERNET

Les documents relatifs au COPIL du 18 novembre 2022 sont disponibles sur le site internet du SAGE et du SMBAA, dans l'espace documentation via le lien suivant : <https://www.sage-authion.fr/documentation/>

Les documents disponibles sont :

- Le présent compte-rendu du COPIL du CT Eau.
- Le diaporama présenté en réunion.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU COPIL DU CT EAU

Fin 2023

ETAIENT PRESENTS








Le Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau est composé des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Authion, des membres du bureau du SMBAA, des maîtres d'ouvrage associés et des partenaires financiers.



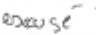











Sur les 108 membres du Comité de Pilotage du Contrat Territorial Eau 2020-2022, 39 personnes étaient présentes.



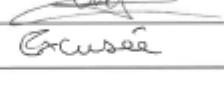
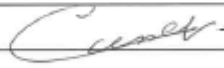

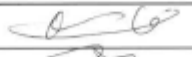


La feuille d'émargement est présentée ci-après.

**Troisième Comité de Pilotage du Contrat Territorial Eau du Bassin Versant de l'Authion :
bilan 2020-2022 et programmation 2023-2025**

Salle Boréale de l'espace PAMA, Rue du Lavoisier à Allonnes (49650)
18 novembre 2022 – 10h00

STRUCTURES	NOMS Prénoms	EMARGEMENT	REPAS
Angers Loire Métropole	BOUSSION Sébastien		
Angers Loire Métropole	HEULIN Paul	excusé	
Angers Loire Métropole	PAVILLON Jean-Paul	excusé	1
Angers Loire Métropole	ROUSSELOT Jean		
Angers Loire Métropole	VASLET Léa		
Angers Loire Métropole (Loire-Authion)	MEIGNAN Pierre-Noël		
Asso. ARCA	BRESSON Dominique		
Asso. Irrigants BVA	BLOURDIER Antony		
Asso. Sauvegarde Anjou	COUVERCELLE Christian		1
Asso. Sauvegarde Anjou	LEPAGE Yves		
BIOPROX.	CADIEU Eric	excusé	
BRGM	RACHEZ Xavier		1
CA Saumur Val de Loire	BARDOU Frédéric		
CA Saumur Val de Loire	LATACHE Benoît		
CA Saumur Val de Loire	LE MOINE Maxence		
CA Saumur Val de Loire	REMAUT Gilliane		
CA Saumur Val de Loire	VERCRUYSSÉ Rémi		1
CC Anjou Loire Sarthe	BEAUDOIN Jean-Pierre		
CC Anjou Loire Sarthe	BLODET Jacques	excusé	
CC Baugeois Vallée	CHAMPION Francis	excusé	
CC Baugeois Vallée	CHAUSSEPIED Jean-Claude	excusé	
CC Baugeois Vallée	GUERIN Elisa		
CC Baugeois Vallée	RABOUAN Franck		
CC Baugeois Vallée (La Ménitrie)	LEBRETON Michel		
CC Chinon Vienne Loire	DAVID Pierre	excusé	
CC Chinon Vienne Loire	DECAS Arnaud		1
CC Chinon Vienne Loire	IDUPONTJL		
CC Touraine Ouest Val de Loire	BONVOISIN MARIDOR Sarah		
CC Touraine Ouest Val de Loire	COURAULT Benjamin		

CC Touraine Ouest Val de Loire	CROUSEAUD-GUERIN Loévan		
CC Touraine Ouest Val de Loire	DESVAUX Lucie	excusée	
CC Touraine Ouest Val de Loire	DUPONT Xavier		
CC Touraine Ouest Val de Loire	GHANAY Hedia		
CC Touraine Ouest Val de Loire	MELO Isabelle		
CCI Maine-et-Loire	FLAMAND Hubert		
CCI Maine-et-Loire	LANGVIN Michel		
CCI Maine-et-Loire	LORTIE Elsa	excusée	
CCI Touraine	GULLIEN Thierry		
CCI Touraine	RIVAS Stéphane		
Chamb.Ag.I&L	PICHET Thomas		
Chamb.Ag.PdL	ILAIZE Denis		
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	CHAIGNEAU Alexandre		
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	DEPRIESTER Maëlle		
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	ROUSSEAU Salomé		
Comité Départemental de Développement Légumier	LALLEMAND Juliette		1
Comité Départemental de Développement Légumier	NICOLAS Claire		
Comité Régional de Développement Agricole Baugeois Vallée	THOMAS Marie-Claire		
Conseil Départemental 49	COURTIN Emmanuel		1
Conseil Départemental Indre et Loire	CARLES Jean-Marie		1
Conseil Départemental Indre et Loire	COUDRIN Benoit		X
Conseil Départemental Maine-et-Loire	BERTIN Guy		
Conseil Régional des Pays de la Loire	LAUNAY Adrien		1
Conseil Régional des Pays de la Loire	TOURON Eric		
Conseil Régional du Centre Val de Loire	MOREAU Mylène		
Conseil Régional du Centre Val de Loire	ROIRON Pierre-Alain		
Conservatoire des espaces naturels	COCHARD Arnaud		
Conservatoire des espaces naturels	Monsieur le Président		
Conservatoire des espaces naturels	SACRE Solène		
CPIE Touraine	BOUCHAUD-VOLLEAU Valérie (PRIOUL Mathis)		
CRDABaugeois	HAMARD Thierry		
CRDABaugeois	LAMBERT Jean-Denis		1
Etablissement Public Loire	DENIS Adrien		
Féd.Pêche I&L	RICOU Grégoire		
Féd.Pêche M&L	CHATARD Nicolas		
Féd.Pêche M&L	MERLIN Bernard	Excusé	
FNAMS	BOUET Serge		

FNAMS	BOURGEOIS Thomas		
FNAMS	FOUGEREUX Jean-Albert		
FNAMS	RAVENEL Coraline		1
France Champignon	PHELIPPEAU Magali	excusée	
Fromagerie TESSIER	COLIN Irène		
Fromagerie TESSIER	PONS Fabien		
La Ménitré	JEANNIERE Fabien		
Les Ponts-de-Cé	ROLLET Alain		
Ligue Pr.Oiseaux	MORON Jean-Pierre		
Madame la Directrice Régionale Pays de la Loire OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE	CHANTELOUP Pierre	excusé	
Madame la Préfète d'Indre-et-Loire	JACQUIER Thierry		
Madame la Préfète d'Indre-et-Loire (sous-préfecture de Chinon)	VIGNAUD Laurent	excusé	
Monsieur le Directeur Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	BONIOU Pascal		1
Monsieur le Directeur Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	CHAUSSIS Raphaël		1
Monsieur le Directeur Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	VAULEON Mathilde	Excusée	
Monsieur le Directeur de la DREAL PAYS DE LA LOIRE	CHENAIS François-Jacques		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire	ANDRE Marc		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire	DUGUE Julien		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire	DUPRET Johan	Excusé	
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires d'Indre-et-Loire	PIQUEMAL Jean-Pierre		
Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Loire- Bretagne DREAL Centre	MEYER Nicolas		
Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire	ORY Pierre (GRENON Valérie)		
OFFICE NATIONAL DES FORETS	BEZET Frédéric		
PNR Loire Anjou Touraine	GUILHOT Benjamin	excusé	
PNR Loire Anjou Touraine	PASSET Jackie		1
PNR Loire Anjou Touraine	QUENIOT Pascal		1
Saumur Val de Loire	CANTIN Jeannick		1
Saumur Val de Loire	DEMION Pierre-Yves		
Saumur Val de Loire	HARRAULT Jérôme		1
Saumur Val de Loire	POEHR Eric		1
SMBAA	CLARKE Ralph		1
SMBAA	COZLER Emma	X	1
SMBAA	GUILLOT Christine	excusée	
SMBAA	GUILPIN Maud		1
SMBAA	LEGER Régis	excusé	
SMBAA	LEYMARIE Auriane	X	1
SMBAA	LUCON Pascal	X	1

SMBAA	MORELLATO Guillaume		1
SMBAA	QUELIN Florence	excusée	
SMBAA	RABIER Christophe	excusé	
SMBAA	RABOUAN Amaury	✓	1
SMBAA	ROCHE Jean-Baptiste	excusé	
SMBAA	SEBAI Amal	✗	1
SMBAA	SELLIER Anastasia	✗	1
SMBAA (Président)	PEGE Patrice	✓	1
SMBAA (VP Authion)	PRONO Jean-Charles	excusé	
SMBAA (VP Couasnon)	FALLOURD Jean-Jacques		1
SMBAA (VP Lathan)	RUAULT Christian		
SMBAA (VP Touraine)	BARANGER Benoit		
Synd.Prop.Pr.49	D'OYSONVILLE Hubert		
Syndicat forestier de l'Anjou	DU BOULLAY Nicolas		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	BLANC Grégory		1
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	DAVID Jean-Baptiste		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	FAILLER Quentin		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	GRIMAULT Christian	✓	1
HEMP. Ir	CHARBACON Nicolas		

L'ORDRE DU JOUR DU 3^{ème} COMITE DE PILOTAGE DU CT EAU

1. Rappel du CT Eau et de ses objectifs
2. Bilan technique et financier des actions menées par le SMBAA
3. Bilan technique et financier des actions menées par les Maîtres d'Ouvrages extérieurs
4. Analyse, bilan et perspectives globales
5. Programmation du CT Eau 2023-2025
6. Points divers

La présentation est consultable sur le site internet du SAGE à partir du lien suivant :

<https://www.sage-authion.fr/download/5804/>

PREAMBULE

Patrice PEGE accueille les participants à ce troisième Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau (CT Eau) du bassin de l'Authion, il remercie les partenaires financiers et techniques, les entreprises et plus généralement l'ensemble des membres de ce Comité de Pilotage.

Il excuse l'ensemble des absents avant de présenter l'ordre du jour.

1. RAPPEL DU CT EAU ET DE SES OBJECTIFS

Patrice PEGE présente en premier lieu le bassin versant de l'Authion, puis les enjeux du SAGE ainsi que les leviers du contrat territorial associés à ces enjeux avant de rappeler la synthèse financière prévisionnelle établie en 2019 du CT Eau 2020-2022. Il conclut cette première partie par la présentation de l'équipe technique qui s'est agrandie.

Patrice PEGE laisse la parole à Ralph CLARKE et Auriane LEYMARIE pour présenter la stratégie territoriale. Ils rappellent les zones prioritaires de la stratégie établie en 2019 (à la suite du bilan des CTMAs, d'une part, et au diagnostic agricole, d'autre part) selon les thématiques suivantes : milieux aquatiques, reconquête quantitative et qualitative de la ressource en eau.

2. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES ACTIONS du CT Eau 2020-2022

Ralph CLARKE présente la stratégie territoriale 2019. Il précise que la stratégie élaborée en 2019 a envisagé la mise en place des travaux efficaces avec un rayon d'action plus important.

Auriane LEYMARIE présente dans un premier temps les bilans financiers de l'ensemble des actions menées lors de ces 3 premières années de contrat avant de décliner rapidement les actions portées par le SMBAA. Elle rappelle la stratégie multithématique qui a pour objectif une reconquête de la quantité et la qualité de l'eau, suite au diagnostic agricole du territoire. Elle précise l'importance de la prise en compte des déficits observés dans les unités de gestion (UG) pour définir des zones prioritaires d'intervention. Elle souligne des chiffres tout à fait satisfaisants au regard des conditions de lancement de ce 1^{er} CT Eau : la crise sanitaire, le report des élections et les mouvements de personnel au sein du SMBAA.

2.1. Les actions portées par le SMBAA

2.1.1. Actions transversales : *slide 11 à 13*

Auriane LEYMARIE présente le bilan financier avec un taux de réalisation de 97% qui s'explique en partie par une part importante du pilotage et de l'animation du CT Eau. Elle revient aussi sur le bilan technique avec, entre autres, le bon fonctionnement des Visites Ecoutes Conseils qui est la porte d'entrée pour les actions de type diagnostics-conseils et suivis d'exploitation, bancarisation d'indicateurs pertinents des pratiques agricoles ...

Une grande partie des actions seront reconduites dans le prochain CT Eau avec une priorité donnée aux actions agricoles sur les Aires d'Alimentation des Captages.

2.1.2. Economies d'eau : slide 14 à 17

Auriane LEYMARIE présente le bilan financier avec un taux de réalisation de 64%, dominé par les études stratégiques et la recherche et développement. En effet, l'étude H.M.U.C. et l'étude sur la définition d'un réseau de piézomètres de référence représentent une part importante de cette thématique. Auriane LEYMARIE rappelle que nous en sommes à la fin de la phase 2 de construction et du calage du modèle hydrodynamique de l'étude H.M.U.C.

Pour conclure, elle ajoute que l'étude H.M.U.C. se poursuivra jusqu'en 2024 et que les études avec le BRGM vont aboutir à la création de 12 piézomètres sur les Unités de Gestion (UG) déficitaires en termes de suivi des nappes, pour améliorer les connaissances hydrogéologiques. Il est prévu aussi l'élaboration d'un arrêté cadre étiage interdépartemental avec la définition de seuils de gestion de la ressource en eau superficielle et souterraine. Elle mentionne que les perspectives du CT Eau 2023-2025 convergent vers une économie d'eau dans le bassin.

2.1.3. Pollutions : slide 18 à 19

Auriane LEYMARIE présente le bilan financier avec un taux de réalisation de 100 % des accompagnements individuels.

Auriane LEYMARIE présente les perspectives sur ces accompagnements individuels vers la certification en Haute Valeur Environnementale (HVE 3) et le lancement des diagnostics-conseil agro-environnementaux d'exploitation avec identification des risques azote/phosphore/pesticides.

2.1.4. Trame Verte et Bleue : slide 20 à 22

Ralph CLARKE présente le financier avec un taux de réalisation de 42% avant de faire le bilan du linéaire de haies plantées (48km) et de présenter l'étude fonctionnelle des tourbières du bassin en Maine-et-Loire, portée par le Conservatoire des Espaces Naturel (CEN) des Pays de la Loire.

Il décline ensuite les perspectives qui résident notamment dans la reconduite des opérations collectives de plantation de haies, des travaux de restauration de plusieurs tourbières et du lancement du Diagnostic fonctionnel et socioéconomique des tourbières du bassin en Indre-et-Loire. L'objectif de ces travaux est d'aménager le territoire et de réduire le transfert des polluants.

2.1.5. Milieux aquatiques : slide 23 à 28

Ralph CLARKE présente le bilan financier avec un taux de réalisation de 60% en apportant la différence entre CT Eau et CTMA dont certaines actions se sont déroulées récemment. Il rappelle les compartiments et les études de ce volet avec une description des travaux qui ont été faits dans le bassin en prenant en compte les divers enjeux. Il insiste sur la prise en compte, pour chaque projet de restauration, de l'amélioration de la recharge des nappes.

Il décline le bilan des travaux et présente la vidéo sur la restauration de la Riverolle au plan d'eau des Auberts pour laquelle les retours sont positifs.

Ralph CLARKE présente ensuite les perspectives : le renforcement du volet quantitatif, la mise en œuvre des actions pour donner suite aux études réalisées dans le premier CT Eau 2020-2022.

2.1.6. Temps d'échanges

Gregory BLANC remercie l'équipe pour la qualité de la présentation et du travail effectué. Il souhaite aborder d'autres aspects. En effet, il y a une prise de conscience partagée depuis cet été de l'intérêt de la restauration écologique des cours d'eau. Cependant, aujourd'hui il faut réfléchir à l'infiltration des eaux à l'échelle du bassin hors cours d'eau et à les aménager différemment. Il souhaite qu'une réflexion soit engagée, à l'échelle du SMBAA, dans la stratégie 2023-2025.

Patrice PEGE remercie Gregory BLANC pour son intervention.

Jeannick CANTIN partage ce qu'a dit Gregory BLANC, notamment sur les constructions, donnant l'exemple des gouttières qui ne permettent pas l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle. Il trouve, toutefois, que ce sujet concerne plus les aménageurs.

Ralph CLARKE informe l'assemblée qu'une réflexion est en cours sur le sur l'élaboration d'un plan de gestion différenciée et le redimensionnement d'un réseau de fossés. Il rappelle l'impact des fossés sur les nappes (rabattement) lorsqu'ils sont creusés trop profondément. Ces réseaux de fossés représentent un chevelu significatif à l'échelle du bassin versant, et représentent un levier d'action significatif pour agir sur la conservation de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant (plus que les cours d'eau en eux-mêmes). Cette action est intégrée dans la nouvelle programmation.

Patrice PEGE confirme qu'une prise de conscience générale est nécessaire et évoque le projet du forum de l'eau pour communiquer auprès de nos élus et plus largement avec des ateliers thématiques, la question des eaux pluviales pourra y être abordée.

Jackie PASSET (PNR) rajoute qu'avec la révision des PLU, il est important que l'on prenne ces sujets en compte et que des dispositions soient prises dans les documents d'urbanisme. Il rappelle qu'il faut atteindre le bon état écologique avant d'aborder des thématiques larges d'infiltration des eaux.

Xavier DUPONT indique être satisfait des résultats de la mise en œuvre de cette première phase du CT Eau. Il rappelle qu'il s'agissait d'une démarche nouvelle pour le SMBAA, tant au niveau de la diversité des thématiques que des montants. Il souhaite aller plus loin pour la prochaine programmation.

Jean-Denis LAMBERT (CRDA Baugeois Vallée) souhaite parler du développement de la ressource. Il est conscient du caractère polémique du sujet du stockage de l'eau sur notre territoire. Cependant, il met en avant la présence d'un aménagement important sur l'Authion : Rillé, qui est une réserve en eau pour l'irrigation et également aujourd'hui aussi un site Natura 2000. Il souhaite qu'un sujet de réflexion soit lancé sur cette thématique.

Yves LEPAGE précise qu'augmenter la ressource est impossible sans une augmentation de la pluie : la solution serait de déplacer les volumes acquis de l'hiver en été pour prévenir les étiages. Savoir garder l'eau, l'empêcher de partir quand elle est là, sans penser aux usages en aval : ce qui revient à réduire le cycle de l'eau !

Jeannick CANTIN précise que le rôle des travaux menés par le SMBAA sur la restauration des milieux aquatiques dans le stockage de l'eau et l'amélioration de l'infiltration ne sont pas assez mis en avant.

Ralph CLARKE abonde dans ce sens et ajoute la chance des exploitants présents sur le bassin versant avec la superposition d'aquifères et la présence de plusieurs nappes phréatiques dans le bassin. Il explique comment les travaux de restauration des cours d'eau permettent de recharger les nappes en hiver qui viennent soutenir les cours d'eau en été :

rétablir un fonctionnement naturel pour soutenir l'étiage apparaît comme une solution plus durable.

Xavier RACHEZ ajoute qu'il faut penser à « ralentir » le cycle de l'eau et agir rapidement dans les zones les plus propices à l'infiltration pour sécuriser la ressource : cet été est passé à deux doigts de la catastrophe vis-à-vis de la ressource en eau souterraine (notamment les ressources exploitées pour la production d'eau potable).

Patrice PEGE remercie les intervenants pour leur participation et laisse la parole à Auriane LEYMARIE pour présenter les actions portées par les maîtres d'ouvrage extérieurs.

2.2. Actions portées par les maîtres d'ouvrages extérieurs

2.2.1. Bilan financier, technique et perspectives : *slide 30 à 31*

Auriane LEYMARIE présente le bilan financier et technique avec un taux de réalisation de 71%.

2.2.2. Temps d'échanges

Pas de remarques particulières.

Patrice PEGE remercie les participants pour leurs interventions et laisse la parole à Ralph CLARKE pour présenter l'analyse, le bilan et les perspectives globales.

3. ANALYSE, BILAN ET PERSPECTIVES GLOABLES

Ralph CLARKE présente le bilan et insiste sur le fait que : sans eau, pas de milieux aquatiques. L'objectif est d'atteindre le bon état écologique, sans eau, celui-ci n'a plus de sens. Il faut donc prioriser l'amélioration de la recharge des nappes pour que les étiages soient le moins sévères. Il faut faire déborder les cours d'eau en resserrant les lits des cours d'eau ce qui va favoriser la recharge des nappes.

4. PROGRAMMATION DU CT EAU 2023-2025

4.1. La programmation du SMBAA

4.1.1. Actualisation de la stratégie

Ralph CLARKE explique qu'au regard de la situation actuelle et des conclusions du rapport du GIEC des Pays de la Loire, la stratégie a été actualisée. Ainsi, la reconquête et la préservation de la ressource en eau deviennent prioritaires pour l'atteinte des objectifs de la DCE. Il faut aussi une prise en compte des enjeux liés à l'eau, par les élus locaux, pour préserver et restaurer nos milieux aquatiques.

4.1.2. Les 3 actions prioritaires

Ralph CLARKE présente les deux projets de restauration prioritaires : le Lathan et la Boire des Roux.

Auriane LEYMARIE présente le projet d'amélioration de la connaissance du drainage sur le bassin versant.

Patrice PEGE rappelle l'importance de cette étude pour comprendre comment fonctionne le drainage, les pratiques des exploitants et quels en sont les impacts sur la ressource en eau.

Jeannick CANTIN complète les propos de Patrice PEGE en insistant sur l'importance d'améliorer la connaissance sur ce sujet.

Gregory BLANC abonde dans le même sens. Il insiste sur les nouveaux usages qu'il faut intégrer.

Raphaël CHAUSSIS souhaite avoir des précisions sur le terme de « cours d'eau patrimoniaux ».

Ralph CLARKE précise que ce sont les cours d'eaux concernés par un enjeu de conservation (ENS, tourbière, site Natura 2000, réservoir biologique...) et sur lesquels la réalisation de travaux de restauration pourrait permettre le basculement de la masse d'eau vers le bon état.

Pascal BONIOU fait savoir que l'agence de l'eau se trouve en difficulté sur la partie drainage. L'utilité n'est pas la remise en question mais c'est une action qui ne rentre pas dans le cadre des modalités de financement de l'agence. En effet, cette étude n'impacterait pas directement à l'amélioration de la ressource, qu'elle soit qualitative ou quantitative.

Jeannick CANTIN souligne que l'amélioration de la connaissance est une phase indispensable pour l'amélioration de la quantité et de la qualité de la ressource.

Xavier DUPONT insiste sur la nécessité de cette étude, même au niveau national. Il rappelle la spécificité du bassin dans ce domaine : les aménagements présents sur le bassin de l'Authion en matière de drainage sont une exception en France. Si un financement est possible en dehors du CT Eau, il faut étudier cette possibilité. La question est soulevée de savoir si c'est au SMBAA de porter un tel projet.

Ralph CLARKE ajoute qu'il faut agir sur l'ensemble des aspects du bassin pour l'amélioration de la ressource.

4.1.3. Les actions transversales : budget prévisionnel et programmation

Auriane LEYMARIE présente le budget prévisionnel et la programmation.

4.1.4. Économies d'eau : budget prévisionnel et programmation

Auriane LEYMARIE présente le budget prévisionnel et la programmation.

4.1.5. Pollution : budget prévisionnel et programmation

Auriane LEYMARIE présente le budget prévisionnel et la programmation.

4.1.6. La Trame Verte et Bleue : budget prévisionnel et programmation

Ralph CLARKE présente le budget prévisionnel et la programmation.

4.1.7. Les Milieux aquatiques : budget prévisionnel et programmation

Ralph CLARKE présente le budget prévisionnel et la programmation.

4.2. L'appel à projet des maîtres d'ouvrages extérieurs

Auriane LEYMARIE présente le nombre de réponses et le positionnement du SMBAA ainsi que l'attente du retour définitif des financeurs.

Gregory BLANC demande plus de précisions sur les actions à statuer.

Auriane LEYMARIE précise ne pas pouvoir répondre sur les actions proches de la bascule puisqu'il s'agit de cas particulier, à préciser avec chaque maître d'ouvrage extérieur, une fois la position et les avis des financeurs connus.

5. POINTS DIVERS

Auriane LEYMARIE rappelle le calendrier à venir.

Auriane LEYMARIE et Patrice PEGE demandent sous quelle forme sera la signature du contrat.

Pascal BONIOU précise que pour la signature c'est à la structure porteuse du contrat de choisir si elle souhaite organiser un temps fort autour de la signature. Il ajoute que les dépenses en communication pour la signature ou l'organisation d'un « temps fort » peuvent être financées.

Grégoire RICOU revient sur l'arrêté cadre interdépartemental sécheresse. En effet, il alerte que dans le SAGE il y a des seuils sur les cours d'eau et sur les nappes dans le 37, ce qui n'est pas pris en compte dans l'arrêté cadre actuel. Ainsi, le Lathan était en alerte alors que l'amont était à sec sur la moitié de son cours.

Jeannick CANTIN explique que la répartition des irrigants n'est pas la même dans le 37 et dans le 49. Le dialogue est long et de nombreux sujets sont sur la table avec la DDT 37. Le dialogue se fait mais c'est long.

Rémy VERCRUYSSSE (CASVL) se questionne sur le portage d'actions « Milieux Aquatiques » par des maîtres d'ouvrages extérieurs.

Arnaud DECAS explique qu'une grande partie des montants correspond au plan de gestion des cours d'eau et fossés de la commune de Chouzé-sur-Loire (inscrits également dans le cadre du PAPI).

Patrice PEGE demande aux membres du comité de pilotage s'il y a des avis contraires pour la validation du programme.

Aucun avis contraire ne s'est manifesté.

Le programme prévisionnel du CT Eau 2023-2025 est adopté en l'état – sous réserves de modifications à la suite des avis définitifs des financeurs.

Patrice PÉGÉ remercie l'ensemble des membres du COPIL et félicite l'ensemble des participants pour la mise en œuvre de ce contrat ambitieux.

Jeannick CANTIN rappelle le besoin du SMBAA de ces financements pour réaliser des avancées.

Raph CLARKE décrit aux présents la sortie sur le terrain de l'après-midi (tourbières des Loges).

Le Président du SMBAA, Patrice PEGE.

